

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 03 MARS 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marie-Laure GONTRAND, MM. Hervé OZIL, Patrick ASTIER.
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE, MM. Denis ROUME, Nordine BOUZRAA, Cyrille PONSOT, Gwenaël CHAZOT, David ALBRAND.

Absents : Mme Marianne PAILLERON qui donne procuration à M. Hervé OZIL.
Mme Sidonie JABBOUR qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_27 : TARIFS LOCATION CRYPTTE

Il est proposé de voter les nouveaux tarifs de la Crypte suivants :

Associations de Lagorce :

- Gratuité par an (soirée sans billetterie)
- 30€ par soirée sans billetterie
- 80 € par soirée avec billetterie

Associations de la Communauté de Communes :

- 30€ par soirée sans billetterie
- 80€ par soirée avec billetterie

Association caritative (commune et territoire de la Communauté de Communes) :

- 1 Gratuité par an (soirée sans billetterie)
- 50€ par soirée sans billetterie

Résidence d'artiste :

- 40€ par jour sans spectacle de sortie de résidence
- 20€ par jour avec spectacle de sortie de résidence sans billetterie ou spectacle offert à l'école

Location salle pour soirée avec billetterie :

- 150€ par jour

Location salle pour soirée sans billetterie :

- 60€ par jour

Location salle pour enregistrement ou prestation technique :

- 50€ par jour

Documents à fournir : convention signée avec attestation de responsabilité civile et/ou chèque de caution de 500€.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs proposés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20250303-DE_2025_27-DE

S²LO

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE

